PROCES -VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2019

L'an Deux Mil dix-neuf le 7 JUIN à 18 heures 30

le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACOEUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 28 Mai 2019

<u>Présents</u>: M. LACOEUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. BORDES / Mme GIROUX-MALLOT / Mme MALTAT-YAMEOGO.

Pouvoirs: M. EDRICH / Mme COLLIGNON

Excusés: M. FOUCAUD / Mme LE FLOCH / Mme DECELLE.

Secrétaire de séance : Mme GIROUX-MALLOT.

REVISION DES LOYERS:

Considérant les variations d'indice de référence et d'indice des loyers commerciaux les loyers communaux mensuels sont révisés comme suit :

A compter du 1er Juin 2019 :

- Margues en stock « Rue du Centre » : 157.77 €

A compter du 1^{er} Juillet 2019 :

- Les Gourmandises de la Boixe : logement = 286,57 € Commerce = 859,91 € H.T
- L'Auberge de l'Abbaye : 855,49 € H.T
- Logement le Parc : 285,92 €
- Logement 17 Rue Basse avec garage : 375,58 €
- Logement 8 Rue de l'Omnibus avec garage : 369,60 €
- Logement 25 Rue Basse : 359,84 €

A compter du 15 Juillet 2019 :

- Logement 22 Rue du Centre : 218,84 €

A compter du 1er Août 2019:

- Logement 1 Rue de l'Hôtel de Ville : 319,26 €

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI SERVICE CULTUREL:

Le contrat unique d'insertion conclu avec Mme Bayeux Yannick, employée 22 heures par semaine à l'accueil de l'Abbaye est renouvelé pour 12 mois supplémentaires à compter du 22 Juin 2019.

CREATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS:

Comme tous les ans, 12 jeunes âgés de 16 à 18 ans domiciliés dans la Commune seront recrutés pour exercer durant une semaine divers petits travaux d'entretien des bâtiments, des espaces verts et du patrimoine communal durant la période du 8 juillet au 19 Août 2019.

Pour aider à l'accueil des visiteurs et réaliser des visites guidées de l'Abbaye un emploi saisonnier 15 heures par semaine sera également créé du 17 Juillet au 1^{er} Septembre 2019.

TRAVAUX DE RESTAURATION GENERALE DU CHŒUR DU TRANSEPT ET DE LA CRYPTE DE L'EGLISE :

Dans le cadre de ce marché de travaux la Direction Régionale des Affaires Culturelles accepte d'apporter en 2019 en plus de la programmation actuelle une aide supplémentaire pour les travaux complémentaires de restitution des décors peints découverts dans le chœur de l'église. Un soutien sera également sollicité auprès des autres partenaires financiers, Région, Département, CDC et des avenants aux marchés en cours seront conclus avec les entreprises concernées.

De plus, et suite à la demande des Inspecteurs des Monuments historiques une nouvelle consultation selon la procédure adaptée va être prochainement lancée pour la création de vitraux.

<u>IMPLANTATION</u> <u>D'UNE</u> <u>BORNE</u> <u>DE</u> <u>RECHARGE</u> <u>POUR</u> <u>VEHICULES</u> <u>ELECTRIQUES</u> :

Une convention sera signée avec le SDEG 16 concernant la mise à disposition gratuite d'une parcelle de terrain communal dans la ZE la Gagnerie pour l'implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Le financement de cette opération sera entièrement pris en charge par la CDC qui a la compétence de ces travaux.

<u>CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE SCOLAIRE AVEC LA REGION NOUVELLE AQUITAINE :</u>

Suite aux nouvelles dispositions en matière de transports scolaires, une convention ayant pour objet de préciser le périmètre et les modalités selon lesquels la Région délègue à la Commune certaines prérogatives en matière d'organisation, de fonctionnement et de financement des transports scolaires doit être signée avec la Région Nouvelle Aquitaine. Parallèlement un courrier d'informations comprenant une enquête va être transmis aux familles concernées par ce service pour connaître leurs besoins avant la rentrée scolaire 2019/2020.

RENOUVELLEMENT BAIL ENTREPOT DES ATELIERS TECHNIQUES

Un nouveau bail sera conclu dans les mêmes conditions et pour une nouvelle durée de 3 ans à compter du 1^{er} Juillet 2019 pour la location du hangar servant d'entrepôt aux ateliers techniques de la Commune, Allée des Platanes,

PROJETS DE VŒUX:

Adoption à l'unanimité des membres présents des 2 vœux suivants :

- Pour la réduction du trafic des poids sur la RN 10
- Pour l'évolution du système de santé